

# Communiqué de presse

---

A Nice, le 29 février 2012

## Modification de la correction de la première partie du concours de la PACES

Le 27 février, il est annoncé à la fin des cours que la correction de certains QCM des partiels du concours de la PACES, passés par les étudiants le 4 janvier 2012, a été modifiée. Ces changements ont pour conséquence logique, la recorection des copies ainsi que la **parution d'un nouveau classement**. Entre la parution du premier classement, le 24 janvier 2012 et de ce classement définitif, il s'est donc passé un mois.

Comment une telle situation a pu arriver ? Suite à la parution des résultats, certains étudiants ont trouvé des discordances entre les notes qu'ils auraient dû avoir (après une correction personnelle) et les notes qu'ils ont eues. Ils ont donc demandé à avoir leur copie, *conformément à leurs droits*, et ont pu vérifier que le problème ne venait pas d'une erreur de la machine corrigeant les copies, via la correction des QCM fournie à l'oral. Ces réponses sont confidentielles et n'ont pas pu quitter -légalement- l'endroit où elles ont été données. A défaut d'une mauvaise correction de leur copie, ces étudiants ont donc supposé que le problème pourrait venir de la correction de certains QCM dont les items étaient ambigus, ou dont la correction était erronée. Ainsi, ils ont contacté les professeurs concernés qui ont vérifié les informations et ont donné raison aux étudiants. Il a alors été décidé de changer la correction de deux QCM ainsi que d'accepter plusieurs réponses pour deux autres QCM, et ce dans un souci d'**équité**. Il serait en effet **inimaginable** de laisser passer des erreurs au sein d'un concours aussi important qu'est celui de la PACES. Il s'agit donc d'un problème de correction qui n'a aucun lien avec une quelconque pression de certaines personnes « influentes ».

Cependant, les conséquences de ce revirement ne sont pas négligeables : stress supplémentaire dans un contexte déjà difficile à gérer par les étudiants ainsi que pour certains, une grande déception à un moment inattendu. Pour d'autres encore, il s'agit, par la perte ou le gain de places (d'environ une cinquantaine au maximum) d'un problème de réorientation : en effet, la plupart des seconds semestres au sein des facultés ont débuté début février, leur faisant ainsi prendre un retard d'un mois, ce qui est difficilement négligeable.

C'est pour toutes ces raisons que nous cherchons à comprendre auprès de l'administration les raisons d'un tel désordre, ainsi qu'à obtenir d'elle des engagements pour qu'un tel problème ne se reproduise plus, que ce soit pour la fin du concours, ou pour les années à venir.

*Pour les élus UFR, Benjamin Lelasseux,  
Vice-doyen étudiant*

*Contacts presse*

---

Benjamin Lelasseux  
Etudiant en DCEM1, vice-doyen étudiant  
[benjamin.lelasseux@anemf.org](mailto:benjamin.lelasseux@anemf.org)  
06 50 16 17 40

Ariane Do Khac  
Etudiante en DFGSM2, élue UFR 1er cycle  
[ariane.dokhac@gmail.com](mailto:ariane.dokhac@gmail.com)  
06 83 96 33 13